

# CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

---

UNE COLLABORATION ENTRE LE COLLÈGE MAX JACOB ET LE CONSERVATOIRE MUSIQUE THÉÂTRE DE LA VILLE DE QUIMPER



# UNE FORMATION PARTAGÉE ET CENTRÉE SUR LA PRATIQUE

Au collège

- ✓ 2h d'éducation musicale
- ✓ 1h de chant choral

---

Au conservatoire

- ✓ 2h de cours collectif  
(Formation Musicale + Ensemble)
- ✓ 1h en collectif ou 30 minutes en individuel de cours instrumental



# UN PARCOURS BALISÉ PAR DES PRESTATIONS ARTISTIQUES

- ✓ Intégration à la programmation du conservatoire
  - ✓ Participation à des prestations au collège et dans les écoles du territoire
  - ✓ Prestations individuelles programmées dans le cadre de l'apprentissage scénique
- 
- ✓ Des rencontres artistiques
  - ✓ Des projets menés en lien avec des artistes en activité
    - Adossé à une scolarité complète



# UN PARCOURS AMÉNAGÉ ET UNE ACCESSIBILITÉ FACILITÉE

---

- ❖ Pas de prérequis musical ou de nécessité de pratique antérieure
- ❖ Admission en CHAM donnant lieu à une inscription gratuite au Conservatoire
- ❖ Possibilité d'intégration pleine et entière au parcours étude du Conservatoire
- ❖ Des trajets vers le conservatoire accompagnés par le Collège en 6<sup>ème</sup>
- ❖ Une majorité des cours se déroulent dans les locaux du Collège
- ❖ Une procédure d'admission basée sur la motivation
- ❖ Un parcours de 4 ans (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>)